

Département
du Pas-de-Calais

Arrondissement
de Béthune

Canton de
Nœux-les-Mines



Barlin

Tél : 03 21 63 14 50

Fax : 03 21 02 94 97

Rue Ferrer - B.P. 33

Code Postal 62620

<https://www.barlin.fr>

Ville de Barlin



BARLIN, le 14 septembre 2018

Le Maire
Julien DAGBERT
A

Madame, Monsieur,

Je vous serais obligé de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal,
qui aura lieu le :

Vendredi 21 septembre 2018 à 18h00

Salle d'Honneur de la Mairie

Ordre du Jour

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal de la précédente séance
- Taxe sur le Foncier bâti : exonération en faveur des créations d'entreprises situées dans un bassin urbain à dynamiser
- Cimetière communal : demande de rétrocession d'une concession funéraire de Madame SAUVAGE
- Syndicat Mixte des Transports Artois Gohelle – Travaux du BHNS : convention de mise à disposition temporaire de parcelles appartenant à la commune dans le cadre des travaux d'aménagement de la ligne bulle 2
- Convention tripartite avec le Collège Jean Moulin et le Département du Pas-de-Calais pour l'utilisation des équipements sportifs n'appartenant pas au collège
- Arrêté préfectoral portant autorisation du système d'assainissement de Bruay-la-Buissière sur le territoire de certaines communes du ressort de la communauté d'agglomération Béthune Bruay Artois Lys Romane : avis du Conseil Municipal
- Société immobilière Grand Hainaut : sollicitation de maintien de la garantie communale d'emprunt suite à un réaménagement de la dette
- Société immobilière de l'Artois : sollicitation de maintien de la garantie communale d'emprunt suite à un réaménagement de la dette
- Communauté d'agglomération Béthune Bruay Artois Lys Romane :
 - ☒ Modification statutaire : compétences supplémentaires : avis du Conseil Municipal
 - ☒ Approbation du montant de l'attribution de compensation définitive 2017 : avis du Conseil Municipal
 - ☒ Rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics 2017
 - ☒ Rapports des délégataires 2017
- Information sur les marchés à procédure adaptée
- Subventions aux associations
- Questions diverses

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire,

Julien DAGBERT

